



**Assurons
un monde
plus ouvert**

Publication

Paris, le 23 septembre 2021

Information dans le prolongement de la tenue du conseil d'administration du 23 septembre 2021

Le conseil d'administration du 23 septembre 2021 a décidé, conformément aux recommandations du code Afep-Medef, de mettre en œuvre des temps d'échange lors de chaque réunion du conseil d'administration, hors la présence du directeur général et des membres du *management*.

Par ailleurs, le conseil d'administration entend porter à la connaissance du public que le poids des critères quantifiables est prépondérant dans la détermination des éléments de la rémunération variable du directeur général, Stéphane Dedeyan, nommé par le conseil d'administration de février 2021.